

VILLE DE HOMBOURG-RO-HAÛT

Département de la Moselle – Arrondissement de Forbach-Boulay/Moselle

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 20

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal****Séance du 12 juillet 2023**

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – Mme STOLL – Mme THIL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme TRENZ – Mme FARAONE – M. ZINS – M. LAACHIR – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC – M. FRIDERICH.

Absents excusés : Mme HILLEBRAND (qui a donné procuration de vote à Mme BOUCHELIGA) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à M. TUMOLO) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. KARST) – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. ADELER – Mme RASALA – M. ZERKOUNE (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC) – Mme BRAUSCH (qui a donné procuration de vote à M. FRIDERICH) – M. WILHELM.

Point n°5 : Fixation des tarifs pour la vente d'objets publicitaires, du livre « paroles de réfugiés », et création d'une médaille souvenir à l'effigie du Vieux Hombourg

Monsieur KARST, rapporteur :

La Ville a fait l'acquisition de divers objets publicitaires pour la vente aux particuliers. A ce titre, le conseil municipal est appelé à fixer les tarifs de vente, à savoir :

	Prix de vente
Tasse en céramique	10,00 €
Sac en coton	10,00 €
Stylos	1,50 €
Parapluie	15,00 €
Mini hashtag	19,00 €
Bloc note A5	1,80 €
Bloc note A4	2,40 €
Pot de miel 250 g	4,00 €
Livre « paroles de réfugiés » 1939 - 1940	10,00 €
Doudoune sans manche	25,00 €

Par ailleurs, la commune souhaite frapper une médaille souvenir « Petite Cité de Caractère » de la Monnaie de Paris estampée biface à l'effigie du Vieux Hombourg, d'un diamètre de 34 mm, réalisée par l'atelier de gravure. Cette médaille serait frappée en 4 000 exemplaires, dont 3000 destinés à la vente et 1 000 exemplaires dans leurs écrins qui seront offerts à diverses occasions. Afin de mieux vendre cette médaille, il faudra prévoir l'acquisition d'un présentoir de comptoir et d'une affiche en format poster.

Le montant total s'élève ainsi à 12 152 € T.T.C., auquel se rajoutent les royalties des médailles vendues, soit 900 €.

Envoyé en préfecture le 17/07/2023

Reçu en préfecture le 17/07/2023

Publié le

ID : 057-215703323-20230712-CM12072023PT5-DE

La vente exclusive par la Commune de ces objets se fera au bureau d'Accueil par le régisseur de recettes aux tarifs suivants :

	Prix de vente
Médaille sans écriin	3,00 €
Médaille avec écriin	10,00 €

Compte tenu de ce qui précède, et après avis favorable des membres de la commission des finances, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, les tarifs pour la vente d'objets publicitaires et du livre « paroles de réfugiés », ainsi que la création d'une médaille souvenir « Petite Cité de Caractère » dans les conditions précitées.

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 13 juillet 2023

Le Maire,
Laurent MULLER



1.7.23
